

Brupartners
Boulevard Bischoffsheim 26 – 1000 Bruxelles
T 02/205.68.68 | Web : www.brupartners.brussels | @ : brupartners@brupartners.brussels

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BRUPARTNERS S'EXPRIME SUR LES MESURES DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ÉNERGÉTIQUE

BRUXELLES, Belgique – 21 décembre 2022 : Dans le cadre de la campagne « Switches down, Brussels up », lancée ce mardi 20 décembre, les interlocuteurs sociaux, réunis au sein de Brupartners, et le Gouvernement bruxellois s'unissent pour inciter les entreprises et les travailleurs à agir pour économiser l'énergie. Des gestes simples et concrets qui contribuent pourtant à soulager la facture énergétique des entreprises et à réduire la consommation globale de la Capitale.

« Switches down, Brussels up »

Cette [campagne](#) d'engagement met en valeur les entreprises et les travailleurs qui adoptent des **mesures concrètes pour réduire leur consommation énergétique**. Elle souhaite également **encourager au dialogue social** sur les consommations d'énergie au sein des entreprises et rappeler à ces dernières les **mesures de soutien mises en place par le Gouvernement** pour leur permettre de mener à bien des investissements économiseurs d'énergie.

Une approche avant tout positive

Brupartners encourage le Gouvernement bruxellois à envisager une **approche positive**, suscitant des **comportements par mimétisme, plutôt que d'imposer des sanctions** envers des acteurs économiques qui souffrent déjà des crises successives, et qui se retrouveraient dans l'impossibilité de réaliser les investissements nécessaires au respect des mesures réglementaires envisagées. Par ailleurs, il insiste également sur la **nécessité de sensibiliser les consommateurs** sur les comportements vertueux à pratiquer dans les établissements visés par les mesures réglementaires, pour contribuer à l'effort collectif de réduction de consommation d'énergie. Enfin, Brupartners rappelle que les **organisations représentatives des employeurs et des travailleurs ont déjà mis en place de nombreuses actions pour diminuer leur impact énergétique ainsi que celui de leurs membres**.

Jan De Brabanter, Président de Brupartners : « La crise énergétique frappe durement les entreprises et les travailleurs bruxellois, nous rappelant la nécessité de réduire notre consommation en gaz et en électricité. La grande majorité des entreprises et des travailleurs bruxellois ont déjà adopté toute une série de gestes de sobriété énergétique afin d'alléger leurs factures et de participer à l'effort collectif de réduction de la consommation d'énergie. Les organisations représentatives des employeurs et des travailleurs ont, de leur côté, également appelé leurs membres à mettre en place certains gestes permettant de réduire la consommation d'énergie. Sur invitation du Ministre de l'Énergie, Brupartners a participé à l'élaboration de la campagne de sobriété énergétique à l'attention des acteurs économiques bruxellois. »

Estelle Ceulemans, Vice-Présidente de Brupartners : « Le problème de la crise actuelle du coût de l'énergie demande bien évidemment des solutions multiples. Tout d'abord au niveau du prix et de la régulation du marché mais également de l'information et protection des consommateurs. Toutefois,

les mesures visant à économiser l'énergie là où c'est possible et le plus efficace sont aussi à encourager, comme c'est le cas dans cette campagne. Des économies d'énergies en entreprises sont possibles et doivent être envisagées et décidées avec les représentants des travailleurs. Car, qui mieux que ces derniers connaissent le fonctionnement concret de toutes les composantes de leur entreprise ? »

Des mesures concrètes pour lutter contre le gaspillage énergétique

Voici les **mesures clés** qui entreront en vigueur en **janvier 2023** :

- **Extinction des enseignes lumineuses une heure après la fermeture des établissements ;**
- **Fermeture obligatoire des meubles réfrigérés dans les surfaces commerciales dès 2023 ;**
- **Interdiction des chaufferettes extérieures dans l'espace public ;**
- **Interdiction des portes ouvertes des commerces chauffés ou climatisés ;**
- **Extinction de l'éclairage des panneaux publicitaires de 23h à 6h du matin.**

Tout en **soutenant cette initiative**, les interlocuteurs sociaux bruxellois ont souhaité **attirer l'attention sur une série de recommandations importantes** en vue de faire de cette campagne une réussite. Ces éléments sont à découvrir dans 2 avis de Brupartners :

- **Avis** concernant les mesures réglementaires dans le cadre de la crise énergétique.
- **Avis** concernant le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale déterminant des mesures temporaires de réduction de la demande en gaz et en électricité et d'accès au statut de client protégé pour les ménages dans le cadre de la crise de l'énergie.

Brupartners (anciennement le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale) est l'instance principale de la concertation socio-économique de la Région de Bruxelles-Capitale. Brupartners est un organe paritaire qui rassemble les partenaires sociaux bruxellois, à savoir un nombre égal de représentants des employeurs (banc patronal) et de représentants des travailleurs (banc syndical). Brupartners a **deux missions** historiques : une **mission de consultation** et une **mission de concertation** entre les partenaires sociaux et le Gouvernement.

Contacts presse

Coralie WAEYENBERGH

✉ cwaeyenbergh@brupartners.brussels

☎ 0477/89.77.19

Siham CHAOUCH

✉ schaouch@brupartners.brussels

☎ 0487/01.62.64